

Extrait du livre des minutes d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 6 mai 2020, à 18 h, par visioconférence.

CRE 105-05-2020

**PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION DE LA MRC DE PORTNEUF
2020-2021 DANS LE CADRE DU FONDS DES RÉGIONS ET DE LA RURALITÉ
(FRR) – ADOPTION**

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du FRR 2020-2025 est intervenue entre la ministre responsable de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, et la MRC de Portneuf le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'actions prioritaires pour 2020-2021 a été soumis au comité de travail des maires le 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Portneuf est d'accord et recommande l'adoption de ces actions prioritaires;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors du comité de travail du 6 mai 2020;

QUE les actions prioritaires soient mises en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiées au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par la ministre pour la représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 8 mai 2020



Josée Frenette
Secrétaire-trésorière